

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 27 décembre 2016

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Désignation des membres de la commission des chefs de services financiers

Le gouvernement a désigné les membres de la commission des chefs de services financiers.

Créée le 20 septembre dernier dans le cadre du plan de soutien à l'économie (PULSE), cette commission a pour but d'examiner les dossiers des entreprises en difficulté dont la situation requiert des remises ou des échelonnements de leurs dettes fiscales et sociales, voire, dans certains cas, l'annulation des pénalités de retard encourues par ces entreprises.

La commission des chefs de services financiers pourra examiner les premiers dossiers dès le début d'année 2017, notamment ceux qui lui seront transmis par les guichets uniques provinciaux, créés également à l'occasion du lancement du PULSE.

Le gouvernement procède donc aujourd'hui à la nomination des quatre membres de cette commission, et de leurs suppléants :

- le directeur des finances publiques, M. Pascal Coevoet, président, ou son suppléant, M. Xavier Humbert ;
- le directeur des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie, M. Mickaël Jamet, ou son suppléant, M. Gil Pain ;
- le directeur régional des douanes, M. Jean Cheveau, ou son suppléant, M. Nicolas Le Gall ;
- le directeur de la Cafat, M. Philippe Ouamba, ou son suppléant, M. Xavier Martin.

* *
*